

Mesures pour la prévention et la maîtrise de la diffusion de la rougeole dans les établissements de santé

La rougeole est une maladie virale éruptive très contagieuse de l'enfance, généralement bénigne.

Le germe responsable est un virus à ARN de la famille des Paramyxovirus, l'homme étant le seul réservoir naturel. La prévention de la rougeole passe par la vaccination*, ainsi que par une sensibilisation au diagnostic chez l'adulte et l'enfant de cette infection à transmission aéroportée.

Diagnostic :

Clinique Eruption cutanée fébrile maculo-papuleuse descendante (visage, derrière les oreilles, puis tronc et membres) en une poussée confluente en placards, apparente et typique dans 90% des cas, évoluant sur 8-10 jours.
Les signes cutanés sont précédés pendant 48h d'un catarrhe oculo-respiratoire.
Le signe de Koplik (tâches blanches sur les faces internes des joues) en est fortement évocateur.

Biologique Aucun examen n'est nécessaire dans la forme commune dont le diagnostic est uniquement clinique.
Leucopénie avec lymphocytose, puis lymphopénie.
Sérologie (recherche d'IgM) utile uniquement dans les formes atypiques.
Le mise en évidence d'antigènes viraux par immunofluorescence directe, ou l'isolement du virus par culture peuvent se faire dans les sécrétions naso-pahryngées jusqu'aux deux premiers jours de l'éruption.



Identification de contaminateurs
Notion de contagion à l'interrogatoire avec une durée d'incubation compatible (10-15 jours), absence de vaccination.

Prise en charge des sujets symptomatiques :

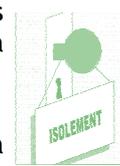


Il n'existe aucun traitement curatif spécifique, le traitement des complications étant uniquement symptomatique.

Si le cas est un patient :



Précautions complémentaires : isolement respiratoire en chambre individuelle (contagiosité depuis 48h avant le début des signes cliniques, et jusqu'à 5 jours après le début de la phase éruptive).



Mesures pour le personnel : Porter un masque FFP à l'entrée de la chambre. Le retirer en sortant de la chambre. Réaliser une hygiène des mains au retrait du masque.

Mesures pour le patient : Limiter les déplacements. Si déplacement, port du masque chirurgical.

Si le cas est un personnel :



Eviction rapide pendant la phase contagieuse (5 jours après le début de la phase éruptive).

* calendrier vaccinal 2008 disponible sur www.invs.sante.fr/BEh/2008/16_17/beh_16_17_2008.pdf

Information :

Information du personnel médical et paramédical sur :

- les risques de contamination,
- la conduite à tenir devant l'apparition de signes cliniques typiques,
- la surveillance à mettre en place avec les derniers contacts.

Prévenir la médecine du travail de la présence de cas de rougeole dans l'établissement.

**Recherche de la population exposée :****Sujet contact**

Sujet ayant été dans l'entourage d'un cas dans les 7 jours qui suivent l'apparition des signes respiratoires.

Si le cas est un personnel : Les sujets contacts sont les patients pris en charge, les visiteurs et les collègues.

Si le cas est un patient : Les sujets contacts sont les voisins de chambre, le personnel de soins, et les visiteurs.

Dans tous les cas : Tout sujet présentant une éruption cutanée fébrile caractéristique doit être considéré comme un cas potentiel isolé et soumis à des investigations à visée diagnostique et pris en charge comme un cas (sujet asymptomatique).

Prise en charge de la population exposée :**Entourage du cas :**

Vaccination ou revaccination du personnel soignant et de l'entourage.

Surveillance clinique des sujets à haut risque (immunodéprimés, femmes enceintes).

**Cas groupés**

Au moins 2 cas de rougeole contemporains ou successifs et survenant dans une même unité géographique (même service)



Faire le plus rapidement possible un signalement interne (EOH et direction) et externe (DDASS et CCLIN).

Groupe de travail : Mohamed-Rida Benissa, Danièle Landriü, Michèle Aggoune, Karin Lebascle, Jean-Michel Thiolet, Elisabeth Bouwet, Anne Carbonne

Ce document peut être reproduit et distribué sans permission, sous réserve qu'il soit reproduit de façon précise et que la source soit mentionnée.